EMPLOI AVEC VUE

SUR UNE ÉQUIPE QUI AVANCE ENSEMBLE.



BRIGADIER(ÈRE) SCOLAIRE

Service des travaux publics

Poste surnuméraire, remplacements occasionnels

Venez respirer le grand air et voir au bien-être de nos enfants, une traversée à la fois !

Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est bien plus qu'occuper un poste.

Ici, tout le monde à une vue sur l'avenir qu'on bâtit, sur la communauté qu'on soutient, sur les petits gestes qui font toute la différence. Parce qu'un emploi, ce n'est pas juste un poste, c'est une perceptive, une vision, un regard porté plus loin. C'est voir l'impact de ce qu'on fait, sentir que chaque action favorise le bien commun, et savoir qu'on contribue à quelque chose de plus grand.

Ce poste est pour vous

- Si la sécurité vous tient à cœur
- Si les enfants vous sont chers
- Si la joie de vivre est dans votre nature

Ce qui vous occupera

- Vous accompagnerez les élèves pour la traversée routière aux endroits déterminés, tant pour la rentrée que pour la sortie des classes;
- Vous contrôlerez la circulation lors des traversées d'élèves, à l'aide du panneau d'arrêt;
- Vous transmettrez des consignes aux élèves, afin de leur assurer un parcours sécuritaire;
- Vous pourrez être amené à accomplir toute autre tâche connexe nécessaire à la sécurité des élèves.

Ce que vous devez avoir

- Un Secondaire IV ou l'équivalent;
- De 0 à 6 mois d'expérience;
- Bonne endurance physique et être apte à travailler à l'extérieur quelles que soient les conditions météo;
- Une attitude bienveillante et une courtoisie naturelle envers les autres.

Ce que vous devez savoir

- Horaire de travail : sur appel, lors de remplacements;
- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols bleus;
- Salaire horaire de ce poste est entre 22,98$ et 28,72$, selon expérience.

Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 24 novembre 2026

→ https://emploi.villemsh.ca/emploi/brigadier-ere-scolaire